

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 4 février 2021**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 1
Nombre de membres présents à la séance : 19	Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 25 janvier 2021	

**N° 1**

**Plan d'équipement 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 février à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- M. BETENFELD, M. BOILON, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DA SILVA, M. DUMAS, Mme DURON, M. GRAND, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. MORVAN, M. PERRET, M. SOUCHAL, M. VALLEE.

**Membres ayant voix consultative**

- Mme BRUSSAT, M. PERRODIN, Mme TROQUET.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILI, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Adjudant-chef BOURDIN, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant COLLAY, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. RAGOT, directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. CHAUVIN, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, M. MEYNIER, M. PASCUTO, M. PETEL, Mme PRUNIER, Mme PICARD.
- **Suppléants** : M. BALDY, Mme BONY, M. BOYER, M. CONSTANTIN, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, Mme GAIDIER, M. GAY, Mme GUILLOT, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. ROUGHEOL, Mme BRIAT, M. SAUVADE, Mme SERIN.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Commandant CUBIZOLLES, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.



Programme 2021 :  
**Investissement** **950 000 €**

#### IV- L'Informatique de gestion :

Le programme proposé comprend les projets de solutions en lien avec la pandémie : accès à distance, télétravail, gestion des horaires, GED, outil de gestion des demandes. Il prévoit également la poursuite du projet d'informatique décisionnelle « OXIO », des solutions de sécurité informatique du SDIS dans le cadre du RGPD, des matériels réseaux, des projets avec le CD (serveurs, sauvegarde...), des copieurs et des postes informatiques de plus de 7 ans, le renouvellement de licences bureautiques, l'extension de solutions métiers (médical, RH, outils web, cellule drone...).

Programme 2021 :  
**Investissement** **861 760 €**

#### V- Les transmissions :

Les investissements en moyens de transmissions sont axés sur les infrastructures des centres d'Incendie et de Secours et le CTA CODIS comme suit :

- L'alerte des personnels :
  - Poursuite de la migration pluriannuelle en 173 MHz (20 centres à migrer)
  - Etudes sur la sécurisation des déclenchements (Réseau Départemental d'Alerte (RDA))
- L'informatique d'alerte :
  - CTA/CODIS : évolution serveurs (SIG, machines de 5 ans), remplacement de postes âgés de 5 ans pour équiper le CTA de repli
  - Terminaux alerte GICA des CS : changement des installations de plus de 7 ans
  - Matériels et logiciels pour une solution de situation tactique pour les VPC
  - Dotation exceptionnelle pour NEXSIS
- Les solutions de téléphonie (autocoms de plus de 10 ans)
- Les infrastructures (installations des CIS, VPC)
- Les matériels de radiocommunications (GVR, postes fixes, sur véhicules, portables) : expérimentation d'une solution de communication pour les binômes d'attaque
- Le matériel de maintenance

Le plan 2021 vise également à préparer l'avenir via une dotation exceptionnelle à l'Agence nationale du Numérique (ANN) pour anticiper sur le financement à venir du futur système national NEXSIS.

Programme 2021 :  
**Investissement** **SDIS :** **489 000 €**  
**Dotation à l'ANN :** **480 000 €**

#### VI- Le mobilier :

Assurer une dotation cohérente des CIS et services afin comme axes :

- Renouveler le mobilier vétuste, inadapté... (bureaux, vestiaires, salles de formation) ;
- Equiper les aménagements bâtimentaires liés à la réorganisation ;
- Finaliser la mise en place des points de lavage des tenues ;
- Tester, dans le cadre de notre politique « exposition aux fumées », de nouveaux vestiaires pour tenues de feu dans un CIS mixtes avant une éventuelle généralisation.

Programme 2021 :  
**Investissement** **150.000 €**

Remarque :

Cet investissement ne prend pas en compte le mobilier des constructions et extensions qui sera intégré dans le coût de chaque construction prise en charge par le SMPI.

VII- L'immobilier, l'entretien des casernements :

Assurer en interne les opérations de maintenance, d'entretiens et de petits travaux, ainsi que la gestion des contrats de contrôle de sécurité.

Programme 2021 :

<b>Investissement</b>	<b>880.000 €</b>
-----------------------	------------------

VIII- L'immobilier, Construction d'un centre d'incendie et de secours (SMPI) :

Construction d'un centre d'incendie et de secours à Rochefort-Montagne et aménagement de locaux pour la compagnie. Cette opération sera réalisée de façon mutualisée avec le centre routier du conseil départemental. La part du SDIS est évaluée à 2 000 000 €.

Programme 2021 :

<b>Investissement</b>	<b>60.000 €</b>
-----------------------	-----------------

## **A- Parc roulant et son renouvellement programme 2021**

Pour 2021, dans la continuité des actions pérennes (renouvellement VSAV, CCFM, FPTL...), dont les principales affectations de matériels neufs seront dédiées aux centres mixtes et aux centres de secours, il convient de revoir en urgence le parc des Véhicules de Première Intervention (VPI) qui dote les CPI. Ce matériel très hétérogène avec des anciennetés parfois supérieures à plus de 30 ans présente des conformités trop limitées.

Parmi les autres actions proposées :

- débiter un renouvellement conséquent du parc des véhicules légers face à l'ancienneté grandissante de celui-ci ;
- doter le SDIS d'un véhicule poste de commandement adapté avec les outils modernes est identifié ;
- doter le plateau technique de formation de moyens récents (FPTL et EPAS en glissement) et d'un VPI neuf ;
- développer les véhicules infirmiers dans le cadre du secours à personnes (véhicules Infirmier).

Le tableau ci-dessous vous présente le récapitulatif du projet d'investissement 2021.

<b>Type</b>	<b>Nombre</b>	<b>Estimation</b>
VSAV	9	666.000 €
FPTL	3	675.000 €
CCR	2	460.000 €
EPAS	1	630.000 €
Rpoudre	1	18.000 €
CCFM	2	468.000 €
VPI R	3	525.000 €
VPI U	1	140.000 €
VLHR	4	148.000 €
Raft	1	3.000 €
VLI	2	70.000 €
VPC	1	410.000 €
VL CDG	4	152.000 €
VLR	15	240.000 €
VLRU	20	360.000 €
Aménagements		95.000 €
VPI U GFOR	1	140.000 €
EPAS GFOR	1	Glissement
FPTL GFOR	1	Glissement
	<b>Total:</b>	<b>5.200.000 €</b>

## 1-Acquisition de véhicules

### 1-a) 8 Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)

Ces véhicules font partie de l'armement de base des centres de secours défini par le SDACR. Il vous est proposé d'affecter ces véhicules dans des Centres d'Incendie et de Secours les plus sollicités. Par glissement les véhicules remplacés permettront de réformer les véhicules les plus anciens du parc.

Il vous est proposé les affectations suivantes, les anciennes VSAV devenant disponibles pour être réaménagées en Camionnette d'Intervention Diverses :

#### VSAV neufs :

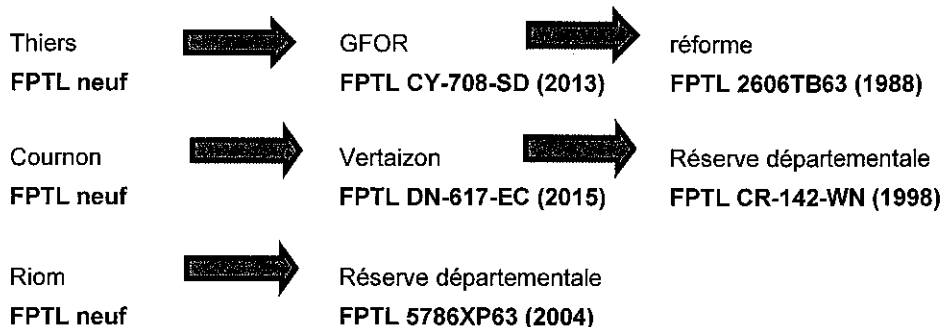
Aubière neuve	➔	Combronde FC-308-KQ (2018)	➔	Reconditionnement CID BG-726-MS (2011)	
Chamalières neuve	➔	Bourboule FC-877-KQ (2018)	➔	Reconditionnement CID BG-478-MS (2011)	
Clermont Fd neuve	➔	Gelles FC-191-KR (2018)	➔	GTC VSAV BG-422-MS (2011)	➔ Réforme 3296XW63 (2005)
Ambert neuve	➔	Puy-Guillaume DR-088-XL (2015)	➔	Reconditionnement CID BG-373-PZ (2011)	
Cournon neuve	➔	St Amand T FC-634-KQ (2018)	➔	Reconditionnement CID BG-779-MS (2011)	
Issoire neuve	➔	Viverols FC-502-KQ (2018)	➔	Reconditionnement CID BG-453-MS (2011)	
Riom neuve	➔	Celles/Durolle FC-801-KQ (2018)	➔	GTE BZ-875-XE (2012)	➔ Réforme 3320XW63 (2005)
Thiers neuve	➔	Cunlhat FC-716-KQ (2018)	➔	GTS BZ-861-XE (2012)	➔ Réforme 3298XW63 (2005)
Gerzat neuve	➔	Jumeaux EL-521-ED (2017)	➔	GTN BZ-833-XE (2012)	➔ Réfo me 3297XW63 (2005)

### 1-b) 1 Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL)

Ces véhicules font partie de l'armement de base des centres de secours défini par le SDACR. Afin d'harmoniser le parc d'engins pompe sur l'ensemble du département, il vous est proposé d'acquérir trois Fourgons Pompe Tonne Légers pour les Centres d'Incendie et de Secours mixtes.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

**FPTL neufs :**



**1-c) 1 Echelle Pivotante Combinée (EPC)**

Ce véhicule fait partie de l'armement spécifique des centres de secours défini par le SDACR, et conformément à ce document, le parc de ces moyens élévateurs aériens du SDIS du Puy-de-Dôme est composé actuellement de 12 moyens. Afin de doter le plateau technique d'une échelle nécessaire aux formations en la matière, il est proposé d'acquérir une unité qui permettra cette dotation par glissement.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

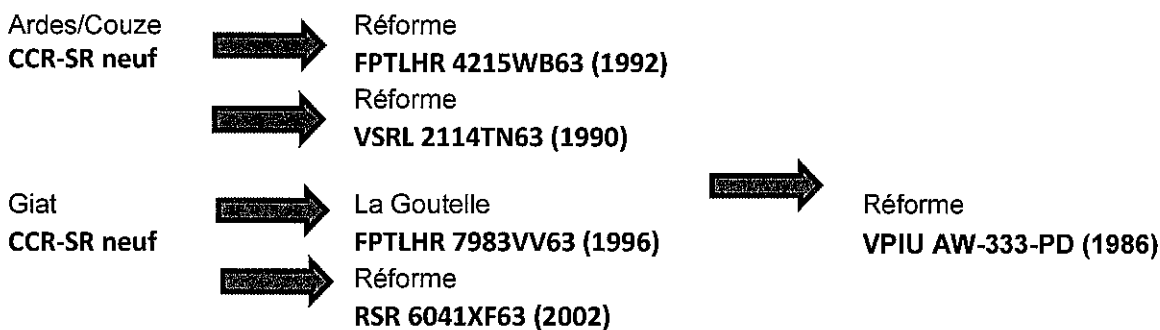


**1-d) 1 Camion-Citerne Rural Secours Routiers (CCR-SR)**

Ce véhicule fait partie de l'armement de base des centres de secours défini par le SDACR.

Afin d'harmoniser le parc d'engins pompe sur l'ensemble du département, il vous est proposé d'acquérir deux Camions-Citerne Ruraux Secours Routiers. Ce véhicule polyvalent pourra assurer les missions quotidiennes de lutte contre l'incendie et sera engagé sur des feux d'espace naturel. Disposant d'une capacité secours routier, il permettra de réformer les moyens actuellement dédiés dans ces centres.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

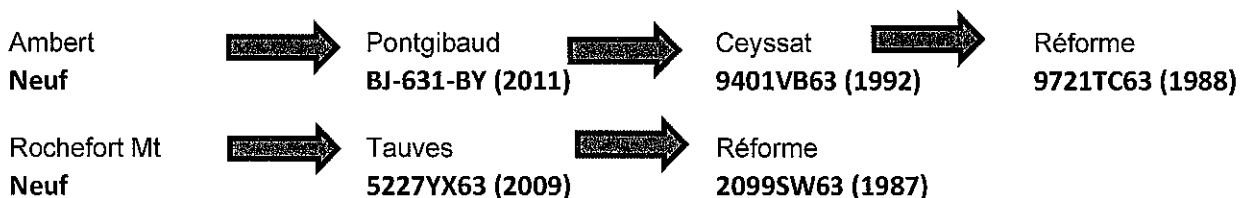


**1-e) 2 Camions Citernes Forestiers Moyens (CCFM)**

Ces véhicules font partie de l'armement de base des centres de secours défini par le SDACR.

Ces véhicules pourront assurer les missions quotidiennes de lutte contre l'incendie d'espaces naturels et seront engagés sur les opérations feux de forêts.

Il vous est proposé les affectations suivantes :



### 1-f) 2 Véhicules de Liaison Radio Utilitaires de la chaîne de commandement

Ces véhicules font partie de l'armement de base des centres de secours et centres de première intervention du CDSP et participent à la chaîne de commandement.

Il vous est proposé les affectations suivantes :

Clermont F Neuve	➔	GRT DN-369-BX (2015)	➔	Réforme 5139VN63 (1995)
Thiers Neuve	➔	GRT AD-487-BS (2009)	➔	Réforme 8867VT63 (1996)
Issoire Neuve	➔	GRT DC-760-JG (2014)	➔	Réforme 3889VZ63 (1997)
Riom Neuve	➔	GRT DC-358-JH (2014)	➔	Réforme 3700WD63 (1997)

### 1-g) 2 Véhicules de Liaison Radio (VLR)

Il vous est proposé les affectations suivantes :

Flotte SDIS Neuve	➔	Réforme 1974YC63 (2001)
GRT Neuve	➔	Réforme DK-065-QE (2000)
Ambert Neuve	➔	Réforme 4972YM63 (2001)
Cie Issoire Neuve	➔	Réforme 5883XE63 (2002)
Cie Thiers Neuve	➔	Réforme 9714WZ63 (2001)
Cie Ambert Neuve	➔	Réforme 9713WZ63 (2001)
Cie Bourboule Neuve	➔	Réforme 5046WE63 (2002)
Cie Cournon Neuve	➔	Réforme 5666XM63 (2003)
Clermont-Fd Neuve	➔	Réforme 4692WE63 (1998)
CODIS Neuve	➔	Réforme BT-261-PT (2001)



SDIS Flotte  
Neuve  Réforme  
CY-302-NM(1995)

SDIS Flotte  
Neuve  Réforme  
 42XC63 (2001)

Cie Riom  
Neuve  Réforme  
5044XE63 (2002)





Cie Besse  
Neuve  Réforme  
6441XW63 (2005)




SDIS Flotte  
Neuve Réforme  
5664XM63 (2003)



### 1-h) 2 Véhicules de Liaison Radio Utilitaires (VLRU) 4x2




Ces véhicules font partie de l'armement de base des centres de secours du CDSP.

Il vous est proposé les affectations suivantes :




Issoire  
Neuve  Ceyrat  Réforme  
 BE-631-LM (2013)  7603XB63 (2001)  
St Amand RS




Riom  
Neuve  BY-083-GF (2011)  Réforme  
Vernet la V  6056WE63 (1998)




Thiers  
Neuve  CP-526-JH (2013)  Réforme  
2876WE63 (1998)

Ambert  
Neuve  La Monnerie  Réforme  
CP-399-LV (2013)  9057WR63 (2000)


Aubière  
Neuve  Olby  Réforme  
BY-136-GG (2011)  9054WR63 (2000)




Clermont  
Neuve  St Ours les R  Réforme  
CP-242-LV (2013)  8916WY63 (2001)

Gerzat  
Neuve  Thuret  Réforme  
BY-117-GG (2011)  9058WR63 (2000)

Chamalières  
Neuve  Servant  Réforme  
7017XZ63 (2005)  6109WE63 (1998)

Cournon  
Neuve  St Nectaire  Réforme  
BE-035-LN (2010)  2708XE63 (2002)

Pont Du C.  
Neuve  GRT  Réforme  
3763YL63 (2007)  5139VN63 (1995)

SDIS  
Neuve  Aydat  Réforme  
CP-041-LV (2013)  8574XH63 (2002)

SDIS Neuve	➔	Les Ancizes CP-707-LT (2013)	➔	Réforme 4382XM63 (2003)
SDIS Neuve	➔	Messeix CP-761-LT (2013)	➔	Réforme VLRU 8572XH63 (2002)
SDIS Neuve	➔	Bourg Lastic VLRU CP-935-LT (2013)	➔	Réforme VLRU 4376XM63 (2003)
Riom (Cie) Neuve	➔	Réforme VLRU 4371XM63 (2003)		
Gerzat Neuve	➔	Flotte DDE 3253XV63 (2004)	➔	Réforme 8006WH63 (1999)
GTS Neuve	➔	BY-150-GF (2011)	➔	Réforme
Cournon Neuve	➔	GRT 9052YG63 (2006)	➔	Réforme VLRU 8917WY63
GTE Neuve	➔	GRT BY-492-GG (2011)	➔	Réforme 3700WD63 (1997)
Clermont Neuve	➔	Réforme DJ-236-SB (2001)		

#### 1-i) 1 Camionnette d'Interventions Diverses (CID)

Ce véhicule sera utilisé pour le contrôle des appareils respiratoires isolants par les contrôleurs EPI.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

**GRT**  
Neuf




#### 1-j) 5 Véhicules de Premières Interventions (VPI)

Ces véhicules affectés dans les CPI permettent une capacité, de par un engin polyvalent, d'assurer les missions incendie, secours à personnes et interventions diverses.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

Anzat le Luguet  
VPI neuf ➔ Réforme  
VPIR 6344RN63 (1979)

Roche Blanche  
VPI neuf ➔ Réforme  
VPIU 9921TD63 (1988)

St Diéry VPI neuf		Réforme VPIR BY-246-MN (1980)
Bagnol VPI neuf		Réforme VPIR 9096QJ63 (1972)
Gfor VPI neuf		Réforme ou réserve VPIR CQ-839-KK (1997)

## ***II- Acquisition de moyens spéciaux***

### **2-a) 1 Véhicule poste de commandement (VPC)**

Ce véhicule poste de commandement permettra de disposer d'un vecteur adapté avec les outils modernes identifiés.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

Cournon VPC neuf		Réforme VPC 1180XZ63 (2005)
---------------------	---	--------------------------------

### **2-b) 1 Remorque poudre (RP)**

Ce matériel fait partie de l'armement des centres de secours et sera utilisé pour les interventions sur les installations électriques et les feux de métaux.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

#### **RP neuve**

Issoire		Réforme
---------	---	---------

### **2-c) 1 Embarcation type raft (Raft)**

Ce matériel permet les interventions en milieu aquatique avec eaux vives.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

Cournon Neuf		Réforme (1999)
-----------------	---	-------------------

### **2-d) 4 Véhicules Légers Hors Route (VLHR)**

Ces véhicules permettent de réaliser des interventions en milieu d'accès difficiles, pour des missions de reconnaissance de feux de végétaux, de secours à personnes en montagne, été comme hiver.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

Issoire  
Neuf  Réforme  
**VLHR 1183WH63 (1998)**

Rochefort Mtgne  
Neuf Réforme  
**VLHR 1191WH63 (1998)**

Ambert  St Genès Champanelle  
Neuf **VLHR 741WS63 (2000)**

St Eloy les Mines  
Neuf

## 2-e) 2 Véhicules Infirmiers (VLI)

Ces véhicules permettent aux infirmiers de participer à la prise en charge des victimes dans le cadre du secours à personne.

Il vous est proposé l'affectation suivante :

Combailles  Réforme  
VLI neuve **VLI BE-390-LM (2010)**

Ambertois  Réforme  
VLI neuve **VLI BE-944-LM (2010)**

## B- Les matériels embarqués et les équipements

Afin de compléter les équipements en armements spécifiques des véhicules de secours, il vous est proposé de donner la priorité aux objectifs suivants :

- 1- Dotation des groupements territoriaux et du GRT pour l'armement des véhicules des Centres d'Incendie et de Secours. Ces crédits permettent le remplacement des matériels détériorés en opération et de compléter l'armement des véhicules des Centres d'Incendie et de Secours.  
Estimation financière..... **350.000 €**
- 2- Dotation des équipes spécialisées afin de compléter ou remplacer les matériels des équipes spécialisées (Plongeurs, Risques technologiques, Sauvetage Déblaiement, Equipes cynotechniques, Unités Secours en Milieu Périlleux et Montagne)  
Estimation financière..... **80.000 €**
- 3- Dotation du Groupement de Services de Santé et de Soins Médicaux afin de compléter ou remplacer les matériels des Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes et des lots de secours des Centres d'Intervention.  
Estimation financière **150.000 €**
- 4- Procéder au remplacement des matériels de désincarcération et d'éclairage des véhicules des Centres d'Incendie et de Secours lors de leur affectation.  
Estimation financière..... **220.000 €**
- 5- Procéder aux dotations pour la formation des personnels sapeurs-pompiers. Ces crédits permettent le remplacement des matériels d'enseignement du secourisme mis à la disposition des moniteurs des Centres d'Incendie et de Secours.  
Estimation financière ..... **100.000 €**

**Soit un montant total de 900.000 €**

## L'Air respirable

Parallèlement, et conformément aux préconisations de la DGSCGC, une politique de modernisation du parc « appareils respirables isolants » a été initiée en 2020. Par le biais d'une autorisation de programme « Air respirable », un montant en 2021 de 669 000 € et près de 1 600 000 € entre 2021 et 2024 ont été programmés pour permettre l'acquisition de bouteilles, dossards et masques afin de sortir du parc les équipements de plus de 15 ans. Par ailleurs, le remplacement des robinets sur les bouteilles en service pour les munir de sécurités optimales a débuté, l'acquisition de moyens complémentaires au bureau « contrôle EPI » sera réalisé pour le munir des moyens nécessaires au contrôle et à l'entretien du parc enfin le remplacement du compresseur du CSP Clermont-Ferrand est prévu en 2022.

**Soit un montant total pour 2021 de 669.000 €**

## **C– Habillage**

Le règlement d'habillement, validé par le Conseil d'Administration du SDIS, a défini les répartitions des crédits maximum d'investissement affectés aux besoins des sapeurs-pompiers afin de renouveler en priorité les équipements de protection individuelle et les tenues de service et d'intervention.

Incorporations et renouvellement :	650.000 €
Casques nouvelle génération en déploiement dans CIS mixtes	200.000 €
Tenues de feu nouvelle génération dans CIS mixtes :	100.000 €

**Soit un montant total de 950.000 €**

## **D– Informatique de gestion**

L'informatique de gestion comprend l'entretien du parc informatique de gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours et la maintenance du réseau informatique dans le Centre de Secours Principal et Centres de Secours du Département.

Ce dispositif permet aux sapeurs-pompiers de disposer d'un outil pour améliorer la gestion du service (vacations, informations, communication interne) et alléger les contraintes administratives.

### **1. MATERIELS INFORMATIQUES**

Dans le cadre du renouvellement du matériel informatique, il est proposé les acquisitions suivantes :

- Remplacement des postes informatiques obsolètes équipant les différents services
- Remplacement des périphériques informatiques obsolètes équipant les différents services (Imprimantes, vidéo projecteurs, photocopieurs ...)
- Remplacement de serveurs et matériels réseaux obsolètes
- Poursuite de la dotation de matériels supplémentaires, dans les CIS volontaires, votée en 2020 (PC, copieurs, vidéoprojecteurs)
- Evolution de serveurs, de capacité de stockage et de sauvegarde dans le cadre des projets 1) de généralisation des accès à distance 2) de sécurisation (Plan de reprise d'Activité (PRA)), en lien avec le CD
- Equipements pour nouveaux besoins (ex : cellule drone : équipements de transmission et stockage)

**Coût : 458.060 €**

### **2. LOGICIELS**

#### **Développement sur les outils de gestions**

Plusieurs demandes d'évolution de nos outils de gestion nécessitent une prestation spécifique des éditeurs, non pris en charge dans le cadre de nos contrats de maintenance.

## Diverses licences

- Poursuite du projet OXIO
- Généralisation des connexions à distance des PATS, SPV et SPP
- Solutions en lien avec le télétravail : gestion des horaires, GED ...
- Solution de gestions des demandes et interventions techniques
- Solutions de sécurité informatique
- Interfaces CIRIL, SIGAP, dématérialisation,
- Projet WEB 2.0
- Interfaces Antibia (OPS, CNFPT, dématérialisation des bulletins de salaires...)
- Outil de création de supports de formation (pour les formations à distance)
- Licences systèmes et bureautiques des matériels neufs ou remplacés
- Demande de nouvelles solutions de la part des services (SSSM, DAF, communication...)

**Soit un montant total de 403.700 €**

## E- Transmissions

Le service transmission assure les installations et la maintenance des outils de téléphonie, radiocommunication et d'informatique opérationnelle (CTA / CODIS) du SDIS et de son CDSP.

Dans le cadre de la préparation du projet NEXSIS, une contribution de 480 000 euros sera versée en 2021 à l'ANN (décision du 30 octobre 2020) de façon à permettre le développement national tout en étant à déduire des futurs coûts de fonctionnement envisagés

Le projet de programme d'équipements en moyens de transmissions est :

<b>Diverses licences</b>	<b>21.000 €</b>
<b>Réseaux de transmissions</b>	<b>168.000 €</b>
Evolution du Gestionnaire de voies Radio (préparation RRF) Autocommutateurs de plus de 10 ans, Récepteurs d'appels individuels, études sur la sécurisation des déclenchements Caméras de sécurité	
<b>Réseaux d'alerte</b>	<b>196.000 €</b>
Serveurs CODIS, CTA de secours et SIG Postes CTA de plus de 5 ans Terminaux alerte VPC, informatique CIS de plus de sept ans	
<b>Autres réseaux</b>	<b>104.000 €</b>
Installation des Terminaux Radios dans les véhicules neufs, remplacement des panes et début du déploiement des équipements radio pour binômes d'attaque	

**Soit un montant total de 489.000 €**

## F- Mobilier

L'acquisition de mobiliers qui vous est proposée est répartie comme suit :

- Besoins de renouvellement de mobiliers (CIS, direction...) :	60.000 €
- Equipements liés à la réorganisation :	55.000 €
- Mise en place pour tests à Issoire avant généralisation de nouveaux vestiaires pour les tenues de de feu : .....	35.000 €

**Soit un montant total de 150.000 €**

### **G- L'immobilier, l'entretien des casernements :**

Afin d'assurer en interne les opérations de maintenance et d'entretiens, ainsi que la gestion des contrats de contrôle de sécurité, il vous est proposé la répartition suivante :

- Maintenance et petits travaux au profit des CIS et services fonctionnels, ainsi que gestion des contrats et des prestataires 520.000 €
- Réorganisation du SDIS avec l'acquisition de modules préfabriqués au sein du SSSM et de la plateforme-logistique 245.000 €
- Plan électro secours pour la sécurisation alimentation électrique des CIS 115.000 €

**Soit un montant total de 880.000 €**

### **H- L'immobilier, Construction d'un centre d'incendie et de secours :**

Construction d'un centre d'incendie et de secours à Rochefort-Montagne et aménagement de locaux pour la compagnie. Estimation des crédits de paiement :

2021	2022	2023	2024
60 000 €	900 000 €	950 000 €	90 000 €

**Soit un montant pour 2021 de 60.000 €**

Ce rapport a été présenté au Bureau du SDIS 63.

### **DELIBERATION**

***Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :***

- **de valider le programme d'équipement 2021.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le **12 FEV. 2021**

Le président du conseil  
d'administration du SDIS,

  
**Jean-Yves GOUTEBEL**

Accusé de réception en préfecture  
063-286300017-20210204-21\_06278-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2021  
Date de réception préfecture : 15/02/2021

